

Usage des technologies de l'information et de communication (TIC) par les entreprises

Les statistiques sur les TIC mesurent le progrès des Etats membres vers les objectifs que l'Union Européenne s'est fixés en matière de l'adoption et de l'utilisation des TIC, notamment dans le cadre des plans d'actions eEurope 2005, i2010 et Europe 2020. Les statistiques TIC relatives aux entreprises s'intéressent au degré d'accès et d'utilisation d'Internet par les entreprises, mais aussi à l'exploitation des nouvelles technologies, particulièrement en ce qui concerne les transactions commerciales (eCommerce).

Au Luxembourg, les statistiques sont établies sur base de l'enquête sur l'usage des TIC par les entreprises, qui est organisée annuellement auprès d'un échantillon d'entreprises occupant au moins 10 personnes. S'agissant d'une enquête communautaire, les questionnaires et méthodes appliquées sont harmonisés au niveau européen par Eurostat en collaboration avec les Etats membres. Le questionnaire harmonisé comprend des modules fixes d'année en année, de même qu'un ou plusieurs modules flexibles sur un thème précis.